

FORMATION "MAKATON AU QUOTIDIEN"

BULLETIN D'INSCRIPTION (un par participant)

Lieu : *Paris n°2*

6 Février et 12 Mars 2020

Référence formation : MAQ-20-39

Bulletin à retourner avant le 2 Janvier 2020

Photographie
facultative

Nom Prénom :

Etes-vous ?

Parent Professionnel Autre (précisez) :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone personnel : Email :

<i>Vous êtes parent</i>	<i>Vous êtes professionnel</i>
<u>Date de naissance de votre enfant :</u>	<u>Profession :</u>
Nature des troubles :	Lieu d'exercice : (coordonnées)
Lieu d'accueil (établissement scolaire, médico-social, autre)	Tel :
Suivi orthophonique : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui : nom et adresse de l'orthophoniste :	Adresse à utiliser par l'association : Professionnelle <input type="checkbox"/> Personnelle <input type="checkbox"/> Combien d'enfants ou d'adultes accompagnez-vous susceptibles de bénéficier du Makaton :

▼ Pour une inscription définitive ▼

Merci de retourner ce bulletin d'inscription signé, **par courrier uniquement**, accompagné du formulaire d'adhésion, et de vos règlements en deux chèques séparés.

DATE :

SIGNATURE :

(cachet de l'établissement pour les professionnels en institut)

Les informations recueillies lors des inscriptions, font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.
En application des articles 39 et suivants la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association : AAD MAKATON – 212 Rue Roger Salengro – CS60221 - 85006 La Roche Sur Yon Cedex

Public :

- Parents
- Aidants-familiaux et/ou professeurs des écoles (non spécialisés), aides à domicile, les AVS, les aides maternelles, nourrices et les professionnels des crèches.

Ne sont pas concernés par cette formation : les orthophonistes, psychologues, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aides-soignants, ergothérapeutes, aides-méxico-psychologiques, enseignants spécialisés, psychomotriciens

Objectifs de la formation :

- Transmettre des informations claires dans le quotidien en utilisant la parole, des signes et des pictogrammes
- Enseigner le programme Makaton pour toute personne souffrant de troubles de la communication et des apprentissages pour toutes activités quotidiennes
- Informer et sensibiliser les différents partenaires accompagnant une personne en situation de handicap.

Programme :

- Comment communique-t-on avec autrui ?
- Quelles sont les aptitudes requises pour parvenir à bien communiquer ?
- Les troubles de communication spécifiques aux enfants et adultes atteints de troubles du développement et des apprentissages.
- Les signes utilisés avec le vocabulaire Makaton (niveau 1 à 4 et complémentaire)
- Les pictogrammes utilisés avec le vocabulaire Makaton (niveau 1 à 4 et complémentaire)
 - Principes d'utilisation au quotidien du Makaton
 - Sessions pratiques d'apprentissage des signes (environ 293 mots de base)
 - Sessions pratiques d'apprentissage des pictogrammes :
- Étude de la logique interne des pictogrammes
- Utilisation des pictogrammes

Durée : 2 jours non consécutifs, soit 14 heures

Budget :

240 € TTC pour un parent

120 € TTC pour le 2ème parent

240 € TTC pour un professionnel

23 € TTC d'adhésion à l'association (individuelle et obligatoire)

Conditions générales de vente :

1. L'inscription sera prise en compte définitivement à réception de l'intégralité du paiement et ce, avant le début de la formation. Dans le cas d'un paiement par l'intermédiaire d'un organisme de formation continue, ou d'un organisme public, une convention devra être signée avant le début de la formation.
2. AAD Makaton se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant, et de refuser une inscription si le nombre maximum de participants est atteint ou que l'inscription est incomplète.
3. Un report de session à l'initiative d'un participant ne sera accepté qu'en cas de force majeure et dans la limite des places disponibles.
4. Les frais d'hébergement et de repas sont à la charge du stagiaire.
5. Annulation d'une inscription avant le début de la formation :
 - Annulation plus de 2 mois avant le début de la formation : le remboursement de l'inscription sera effectué moyennant une retenue de 23 € (participation aux frais administratifs).
 - Délai compris entre quinze jours et 2 mois avant le début de la formation : les frais d'annulation s'élèveront à 80 €.
 - Délai inférieur à quinze jours avant le début de la formation : aucun remboursement.
 Pour des cas de force majeure (décès d'un proche, maladie...), sur justificatif, le remboursement sera possible avec une retenue de 23 € pour les frais administratifs. Le report à la session de formation suivante, en fonction des places disponibles, sera proposé.
- Toute modification de dossier entraîne une retenue de 23€

MERCI D'ECRIRE VOS COORDONNEES EN LETTRES CAPITALES

Coordonnées personnelles :

Nom : Prénom :

N° : Rue :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Parent :

Votre enfant est-il concerné par un problème de communication ?

Oui Non

Prénom de l'enfant :

Date de naissance : __ / __ / ____

Professionnel :

Profession :

Sous quelle forme

libérale en institution

autres (précisez)

Adresse professionnelle :

.....

.....

.....

Téléphone :

.....

Email :

Adresse à utiliser par l'association :

Professionnelle Personnelle

- Je souhaite devenir membre adhérent et verse 23 euros de cotisation
 Je souhaite soutenir l'action d'AAD Makaton et faisant un don supplémentaire d'un montant deeuros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Association Avenir Dysphasie Makaton »

L'adhésion est valable jusqu'au 31 décembre 2020



Comment avez-vous connu l'existence du Makaton ?

Sur internet

Par un professionnel de santé

Autre :

Sur les réseaux sociaux

Par le bouche à oreille

Les informations recueillies lors des adhésions, font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

Fait le __ / __ / ____

Signature :